

Séance du 27 mars 2023

Projet des Chabotes

Suite aux remarques de Véronique VANDEGOOR (DéFI), le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a expliqué que sur les 118 parcelles, certaines verront s'édifier des bâtiments de 2 ou 3 étages max., d'autres des maisons unifamiliales ainsi que des structures (crèche, etc). Par ailleurs, l'option « jeunes ménages » (Habitations sociales du Roman País) a été refusée par la Société wallonne du Logement qui l'a jugée discriminatoire.

Taxis la nuit

Suite à l'adoption du règlement communal sur les services de taxis, Véronique VANDEGOOR a souligné la difficulté d'obtenir un taxi la nuit. Le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé qu'un contact serait pris avec les sociétés disposant de plusieurs véhicules pour qu'une solution soit trouvée.

Plan de cohésion sociale (PCS)

Les élus ont approuvé le rapport d'activités et les rapports financiers du PCS 2022. Véronique VANDEGOOR (DéFI) et Evelyne VANPEE (Les engagés) s'interrogeant sur certaines modifications, la Présidente du CPAS en charge du PCS Colette DELMOTTE (LB) a rappelé que la Cellule Prévention a été réorganisée il y a un an pour former le Service Prévention et Cohésion. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que les équipes sont orientées au vu des phénomènes observés sur le terrain. Aussi, les Gardiens de la Paix vêtus de mauve ont à présent une mission exclusive de prévention, ne s'occupant plus du contrôle du stationnement.

Stationnement lors du Carnaval

A la question de Véronique VANDEGOOR, l'Echevin des Fêtes Benoît GIROUL (LB) a expliqué avoir pris, lors de la préparation de l'événement, des contacts avec les grandes surfaces à proximité du centre afin d'augmenter les places de parking. Les conditions de ces occupations représentant un budget important (gardiennage, etc), elles n'ont pas pu être acceptées. D'autres options sont à l'étude pour l'an prochain.

Nouvel hôpital

Gaëtan THIBAUT (PluS) a voulu savoir si un planning était établi. Le Bourgmestre Pierre HUART, se réjouissant d'une telle infrastructure à Nivelles, a répondu qu'aucune échéance n'a encore été définie par le Groupe Jolimont. Les procédures d'enquêtes publiques - durant lesquelles les citoyens pourront s'exprimer - s'appliqueront en temps utile.

Toiture de la Crèche communale

Répondant à Véronique VANDEGOOR, l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT (Ecolo) a assuré que ce dossier était prioritaire. Une demande de subside sera introduite à la Région wallonne et le chantier devra respecter les procédures publiques. Des réparations urgentes sont par ailleurs effectuées lorsqu'elles s'imposent. L'Echevin de la Petite Enfance Grégory LECLERCQ (Ecolo) a précisé que ce chantier suit ceux déjà effectués dans le bâtiment par la Ville : les chaudières, l'ascenseur et les travaux nécessaires aux implantations Coparty et Duvieusart pour le transfert provisoire des activités durant ces travaux.

Application Tik Tok

Aux questions de Gérard HUBAUX (Ecolo), le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué qu'en matière de cybersécurité, des compétences très spécialisées sont nécessaires et ne peuvent pas être assurées par les services communaux. Le Collège communal a donc décidé de l'interdiction de télécharger cette application et de l'obligation de la désinstaller pour les agents et les mandataires communaux bénéficiant d'un smartphone de l'administration.

** Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*